

N°4

SEPTEMBRE 2014

Aménagement de la RN106 Carrefour du Paratonnerre

Lettre d'information



© SIR de Montpellier

APRÈS LA CONSTRUCTION DU PONT, UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX DÉMARRE POUR RÉALISER LES AMÉNAGEMENTS DÉFINITIFS.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour du Paratonnerre se poursuivent dans le respect du calendrier. Les travaux devraient s'achever début 2015.

Après la réalisation des contre-allées (été 2013) puis la construction du pont (fin 2013 à septembre 2014), une nouvelle phase de travaux a été lancée début septembre 2014 afin de permettre l'achèvement complet de l'aménagement. Cette dernière étape du chantier devrait durer 4 mois environ.

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Même si la circulation de la RN106 est désormais rétablie sur son itinéraire, sous le pont ; la proximité du chantier peut constituer un facteur de risques.

Pour votre sécurité et celle des travailleurs, nous vous invitons donc à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes de sécurité et les limitations de vitesse.

**Nous vous invitons, riverains et usagers du Bois des Espeisses,
à vous renseigner sur vos déplacements à l'aide des schémas figurant au verso de la lettre.**



SEPTEMBRE 2014 > DEBUT 2015

ACHÈVEMENT COMPLET DE L'AMÉNAGEMENT

De septembre 2014 à début 2015, plusieurs zones vont faire l'objet de travaux de construction ou de finition :

- les contre-allées ;
- les bretelles d'accès de la Cigale et du Paratonnerre ;
- le parking et le stationnement longitudinal le long de la contre-allée est ;
- les raccordements de part et d'autre du pont ;
- les cheminements modes doux (piétons et cyclistes).

La circulation sur ces secteurs va donc encore être impactée par des travaux.

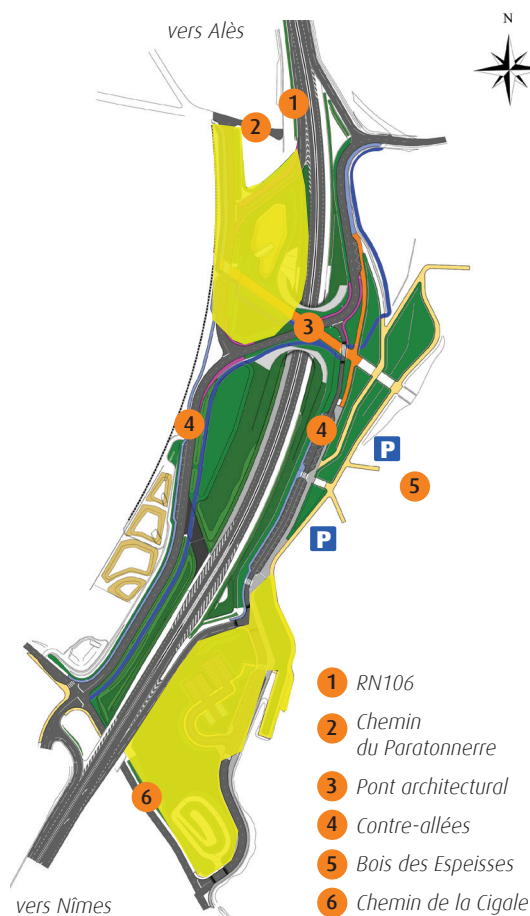
www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

ZOOM SUR LES ZONES IMPACTÉES PAR LES TRAVAUX

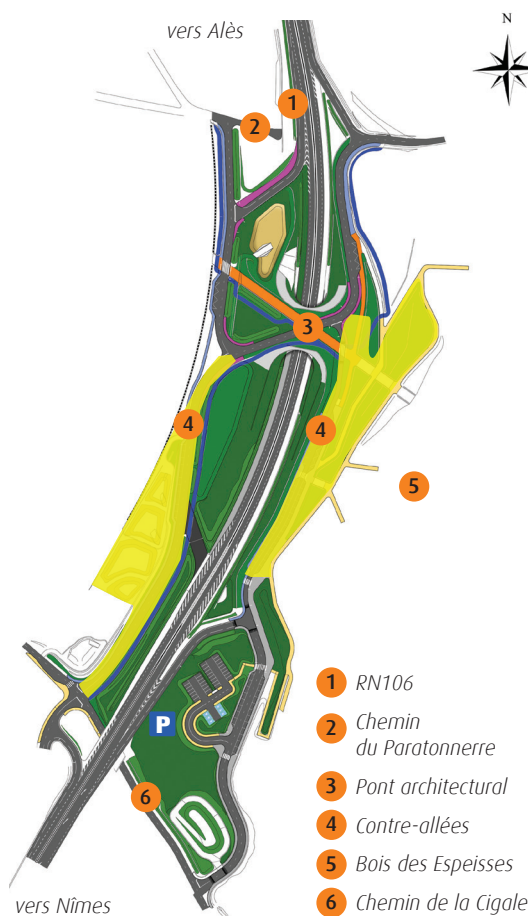
Pendant cette dernière période de travaux, nous invitons les automobilistes, riverains et usagers du bois des Espeisses à respecter, lors de leurs déplacements, la signalisation mise en place sur le secteur. Les itinéraires habituels de desserte locale seront occasionnellement coupés mais systématiquement remplacés par des itinéraires de déviation signalés sur place. Des zones de stationnement resteront disponibles.

ZONES DE TRAVAUX

■ Pendant l'aménagement définitif de la bretelle de sortie de La Cigale et les travaux d'insertion urbaine et paysagère



■ Pendant l'aménagement des contre-allées Est (partie centrale) et Ouest (partie sud)



Conscients des désagréments occasionnés,
nous vous remercions de votre compréhension.

CONTACT

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon (DREAL LR) - Service Transports
520, allée Henri II de Montmorency - CS69007 - 34064 Montpellier Cédex 2
Tél. 04 34 46 65 31



www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr